



CENTRE DE CONGRES | PARC DES EXPOSITIONS

OFFICE DE TOURISME

SPL Angers Loire Tourisme Expo Congrès (ALTEC),

RCS Angers n°830 955 068

7, Place Kennedy – BP 15157 - 49051 ANGERS Cedex 02

contact@destination-angers.com + 33 (0)2 41 23 50 00

www.destination-angers.com

Attestation de consentement éclairé
Nature Is Bike 2024
Evènement organisé par ALTEC sous la marque « Destination
Angers »

Je soussigné.e (NOM Prénom).....,
de nationalité né.e le,
à,
demeurant au
.....
(ci-après le « Participant »)

Déclare, dans le cadre de ma participation à l'une ou plusieurs des épreuves proposées sur l'évènement Nature Is Bike 2024 (ci-après l'« Evènement ») :

- Etre conscient des risques encourus par ma participation à un tel événement sportif, notamment à l'égard des autres participants (accident, blessure etc.) et avoir souscrit une assurance responsabilité civile afin de garantir ces risques ;
- Avoir pris connaissance du Règlement de l'épreuve à laquelle je participe dans le cadre de l'édition Nature Is Bike 2024 et des Conditions Générales de Participation à l'Evènement et reconnaître que ma participation à l'Evènement implique l'acceptation expresse et sans réserve des dispositions desdits Règlement et CGP.
- Être apte à fournir un effort continu, sur toute la distance du parcours de l'Evènement et jouir d'un bon état de santé général, comme en atteste le certificat médical fourni à Destination Angers préalablement à l'Evènement ;
- Être informé que je dispose de la possibilité de souscrire, au plus tard lors du retrait du dossard, une assurance « individuelle-accident » garantissant le versement d'un capital en cas de dommages corporels (remboursement de soins, incapacité temporaire, invalidité permanente, décès, etc.) dus à un accident survenu sur le parcours de l'épreuve que le Participant soit ou non responsable, qu'il y ait ou non un tiers identifié et/ou responsable. Cette assurance est facultative et souscrite, le cas échéant, à la seule discrétion du Participant.

- Reconnaître être responsable de mes biens personnels et des dommages qui pourraient être causés sur ceux-ci ou sur les biens appartenant à d'autres participants, pendant l'Évènement. En conséquence, le Participant reconnaît qu'il lui incombe de prendre les mesures nécessaires pour sécuriser ses effets personnels et, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance à l'effet de couvrir ces risques ;
- Reconnaître qu'en cas de survenance d'un accident/dommage pendant l'Évènement, la responsabilité de Destination Angers ne pourra être engagée qu'en cas de manquement à l'une des obligations lui incombant en qualité d'organisateur de l'Évènement, conformément aux règles de responsabilité prévues par les textes et la jurisprudence en vigueur.

Le refus de signer cette attestation ou la non-présentation de celle-ci avant l'Évènement, réserve le droit à Destination Angers d'exclure ma participation à l'épreuve choisie.

Fait à

Le

Signature du Participant précédée de la mention « Lu et approuvé »